

# SCN 2

Savoir Commun du Nucléaire - Niveau 2

## PUBLIC

La formation s'applique à tout chargé de travaux travaillant sur l'installation industrielle d'un CNPE et devant être habilité HN2.

## OBJECTIFS

Appliquer les règles de base spécifiques à l'exploitant relatives à :

- La sûreté nucléaire (y compris les pratiques de fiabilisation).
- L'assurance qualité en tant que chargé de travaux et/ou contrôleur technique.
- Appliquer les règles de base spécifiques à l'exploitant relatives à la sécurité conventionnelle en tant que chargé de travaux.
- Appliquer les règles de base spécifiques à l'exploitant relatives à l'incendie en tant que chargé de travaux.

## THÈMES TRAITÉS

- Le sens des règles et le chargé de travaux.
- Les règles d'assurance qualité pour un chargé de travaux.
- Recueil de Prescriptions au Personnel.
- Incendie - Explosion.

## PRÉ-REQUIS

- Savoir lire, écrire, comprendre la langue d'enseignement de la formation.

**et :**

- Justifier d'une expérience d'au moins trois interventions distinctes en tant qu'intervenant habilité à minima HN1/MO en CNPE.

**et :**

- Être en possession d'un certificat de stage (formation initiale ou recyclage) SCN Niveau 1 ou 2 en cours de validité (tolérance 1 an).

## PÉDAGOGIE

- Réalisation des scénarios formatifs sur chantier école.
- Chantier école agréé EDF et certifié CEFRI F.
- Organisme de formation agréé par EDF et certifié CEFRI F.

### LIEU DE FORMATION

Pierrelatte

### DURÉE

28h / 4 jours

# IFCEN

DÉVELOPPEUR DE COMPÉTENCES

### IFCEN

Centre de Formation  
de la Vallée du Rhône

ZA les Tomples  
6 Allée des Entrepreneurs  
26700 Pierrelatte

T: 04 75 54 20 10

accueil@ifcen.com - www.ifcen.com

## ÉVALUATION

- Validation des acquis en situation (VAS) sur chantier école.
- Validation des acquis théoriques (VAT) par un questionnaire.

## VALIDATION

Certificat de stage valable 3 ans (tolérance 1 an).

## HABILITATION

La réussite aux validations des acquis permet la délivrance de l'habilitation HN2, M0 et M2 par l'employeur.

## RECYCLAGE

Durée : 2 jours. Renouvelé tous les 3 ans avec 1 an de tolérance.

### **IFCEN**

*Centre de Formation  
de la Vallée du Rhône*

ZA les Tomples  
6 Allée des Entrepreneurs  
26700 Pierrelatte

**T: 04 75 54 20 10**

**accueil@ifcen.com - www.ifcen.com**